

Les frontières internes et externes de l'Union européenne

Pourquoi l'Union européenne est-elle un laboratoire des recompositions frontalières ?

a) Des frontières en constante évolution

L'Union européenne regroupe 28 États autour d'un projet unique d'unification continentale. Cet espace de paix repose sur la libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des informations, mais son intégration reste à « géométrie variable » : tous les membres ne font pas partie de l'espace Schengen ou de la zone euro. La construction de ce marché a progressivement supprimé les frontières économiques (droits de douane) puis réduit les obstacles à la mobilité des individus.

Les frontières de l'UE ont été repoussées au fil de ses élargissements : de 6 États en 1957 à 28 en 2013, l'organisation a étendu son influence vers le sud et l'est. Cependant, le Brexit, déclenché par le référendum britannique de 2016, marque une rupture. Il a ouvert une négociation longue et complexe, posant notamment la question du rétablissement d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

b) Des élargissements contestés et une frontière extérieure renforcée

Si de nombreuses candidatures persistent (Serbie, Turquie), le processus d'élargissement a ralenti. L'adhésion est soumise aux critères de Copenhague (démocratie, économie de marché, respect des droits humains). Certains experts estiment que l'UE doit désormais clarifier ses limites et privilégier la **politique européenne de voisinage** comme alternative.

Vingt-deux États de l'UE appartiennent à l'espace Schengen, dont les frontières extérieures sont sécurisées. Certains en sont exclus volontairement (Irlande) ou temporairement (Bulgarie). Schengen s'étend aussi à des territoires ultramarins attractifs comme Mayotte ou les Canaries. Les données sont partagées via le Système d'information Schengen.

Ces dernières années, la frontière extérieure s'est durcie : murs en Hongrie, smart borders, renforcement de l'agence **Frontex** (10 000 agents prévus en 2020), surveillance accrue grâce au réseau Eurosur, drones et satellites. Les points stratégiques (détroit de Gibraltar, îles grecques) ainsi que certains ports et aéroports (Calais, Roissy) font l'objet d'un contrôle renforcé. Des accords avec des pays voisins (Turquie, Maroc) prévoient leur participation à cette surveillance en échange d'aides.

Cette fermeture suscite des débats : pour certains, l'UE devient une « forteresse » favorisant les drames humanitaires, notamment en Méditerranée. Pour d'autres, elle reste une « passoire » inefficace, alimentant l'**eurosepticisme** et les replis nationalistes. Les États méditerranéens comme l'Italie et la Grèce, en première ligne face aux flux migratoires, demandent une révision des règles, notamment du règlement Dublin III, qui attribue au premier pays d'accueil la responsabilité de traiter les demandes d'asile.

VOCABULAIRE

Eurorégion : espace de coopération transfrontalière au sein de l'UE dont le statut administratif est variable. Il bénéficie d'aides européennes pour mener des politiques communes (transport, économie, protection de l'environnement).

Eurosepticisme : opposition à certains aspects de l'intégration européenne ou à l'Union européenne dans son ensemble.

Frontex : agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes chargée de contrôler les frontières extérieures de l'Union européenne.

Groupe de Visegrad : groupe de pays (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) défendant des positions communes (restriction de l'immigration, renforcement des souverainetés nationales).

Politique européenne de voisinage : politique de coopération entre l'UE et ses voisins (Europe de l'Est, Maghreb, Proche-Orient). Elle vise à stabiliser les marges de l'Union européenne.

c) Des frontières internes largement ouvertes, mais pas pour tous

L'intégration européenne a réduit l'importance des frontières internes : elles deviennent des espaces de coopération transfrontalière, soutenus par l'UE via les programmes Interreg, et sont traversées par de nombreux réseaux de transport. Par exemple, la frontière franco-belge est totalement ouverte et voit chaque jour passer environ 40 000 travailleurs français vers la Belgique.

Toutefois, l'ouverture n'est pas uniforme. Certains pays, comme la Hongrie, maintiennent des restrictions. L'espace Schengen ne couvre pas toute l'UE et des contrôles persistent (Roumanie). Certaines limites restent conflictuelles : Chypre, bien que membre de l'UE dans son ensemble, est toujours divisée depuis 1974 par une « ligne verte » contrôlée par l'ONU, avec une occupation militaire turque au nord. D'autres « frontières » persistent sous des formes fiscales, linguistiques ou culturelles. Des mouvements séparatistes réclament de nouveaux tracés internes, comme en Catalogne ou en Flandre.

Enfin, depuis les années 2010, le retour ponctuel des contrôles nationaux s'est intensifié à la suite d'attentats ou de crises migratoires (2015). Certaines limites, auparavant invisibles, sont redevenues concrètes, y compris entre pays nordiques. Les désaccords sur la politique migratoire alimentent dans plusieurs pays — notamment au sein du **groupe de Visegrad** — des appels à un « retour des frontières ».